

# Le p'tit Hombourgeois 2024-2



# SOMMAIRE

- Le mot du maire
- Recensement de la population 2025
- Crue centennale de la Canner
- Molaro-Costantini
- Information Panneau Pocket
- Fête des voisins
- Micro-crèche « Chenilles et Papillons »
- Travaux
- Cérémonie du 11 novembre
- Repas des aînés
- Associations
  - Liberty Run & Bike: Une association sportive pour toutes et tous !
  - Association 3<sup>ème</sup> âge et amitié
  - Anniversaire VEIDIG Virginie
  - L'échiquier de la forêt
  - Amicale des sapeurs pompiers du Val de Canner - Sainte Barbe
  - Une belle saison au château de Hombourg-Budange
- Bienvenue à Saint Nicolas
- Le brûlage à l'air libre des déchets verts: c'est INTERDIT !
- Etat civil 2024
- Urbanisme
- Numéros utiles
- Un grand merci à nos soutiens

# LE MOT DU MAIRE

Chères administrées, chers administrés.

La morosité s'installe une fois encore et malheureusement devient coutumière de nos fins d'année.

Alors que le moral devrait être à la fête, le ras-le-bol s'est installé dans la tête des gens. Nos dirigeants politiques ne s'accordent que sur un point : mener notre pays à la catastrophe sans se soucier de l'avis des personnes qui leur ont accordé leur confiance pour redresser le pays. Enlisés dans leurs problèmes d'égo, par fierté ou par leur incapacité à faire des propositions intelligentes pour sortir notre nation de cette crise qui n'en finit pas, la France est à l'image de ce qu'ils en font. Elle va mal.

Déficit record, santé, éducation, pouvoir d'achat, chômage, économie ! Mais que font-ils ? Pour se rassurer, ce n'est pas la peine d'aller regarder chez nos voisins proches ou éloignés car la situation est identique voire pire au regard des pays en guerre.

C'est un bien triste constat qui va peser sur notre budget car l'état doit réaliser des économies conséquentes et nos communes ne seront pas épargnées. Je l'invite à prendre exemple sur nos gestions car s'il nous impose strictement d'équilibrer la section fonctionnement et la section investissement pourquoi ne s'applique-t-il pas les mêmes règles ?

La fin du mandat approche à grands pas. Il nous sera difficile d'engager la construction de la salle des associations et du local technique, mais des études seront faites et le prochain conseil municipal décidera ou pas de réaliser les travaux.

L'implantation du parc photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge est en bonne voie. Elle sera portée soit par la CCAM soit par l'entreprise BOREAS qui a déjà réalisé plusieurs implantations dont le parc de Bouzonville qui produit 10 mégawatts. Le conseil municipal aura à se prononcer en début d'année sur le choix du candidat mais la réalisation devra encore attendre 3 ans, le temps d'effectuer des études faune/flore et impact environnemental.

Concernant les finances, nous arrivons enfin au terme du remboursement de l'emprunt contracté en 2000 pour la construction de la mairie et des appartements. La dernière échéance sera payée en 2025 et cela permettra à la prochaine équipe municipale de travailler en 2026 avec un budget conforté de 62 400 €.

**Les agents municipaux et l'ensemble du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et tous une excellente année 2025.**

# Recensement de la population 2025



## C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

## C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser **à compter du 16 janvier 2025**. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

## C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr) ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !

# **RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025**

**Cette année, HOMBOURG-BUDANGE réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16/01/2025**

## **Comment ça se passe ?**

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, l'agent recenseur (Mme Christine HUTTIN), vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **25/01/2025**, Contactez la commune :  
**03 82 83 50 14 ou mairie-hombourgbudange@orange.fr**

## **Pourquoi êtes-vous recensés ?**

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

**Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter votre mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site :  
[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

# CRUE CENTENNALE DE LA CANNER



Le 17 mai dernier, l'équivalent de plus d'un mois de pluie est tombé en moins de 24 heures sur la vallée de la Canner.

La commune d'Hombourg-Budange n'a pas échappé à ce phénomène météo inattendu et exceptionnel.

Toutes les routes donnant accès au village étaient impraticables. Seule la D918 en direction de Bouzonville restait ouverte à la circulation.

Quelques maisons ont malheureusement eu les «pieds» dans l'eau, les enfants des écoles voisines ont eu un peu de mal à rentrer chez eux.

Heureusement plus de peur que de mal.

Le plan d'eau de Budange a également débordé et est passé au-dessus de la digue provoquant une grande frayeur aux riverains.

La zone artisanale à l'entrée du village a été la plus touchée, avec en moyenne, 80 centimètres dans les trois quarts de la zone.

D'après les météorologues, et vu ce qui se passe dans toutes les régions françaises, il faudra malheureusement s'attendre à d'autres phénomènes de ce genre.

Un grand merci à l'entreprise «Dépannage THIEL» de Kédangesur-Canner pour la mise à disposition, gracieuse, d'une benne pour les sinistrés de la zone artisanale.



# MOLARO-COSTANTINI



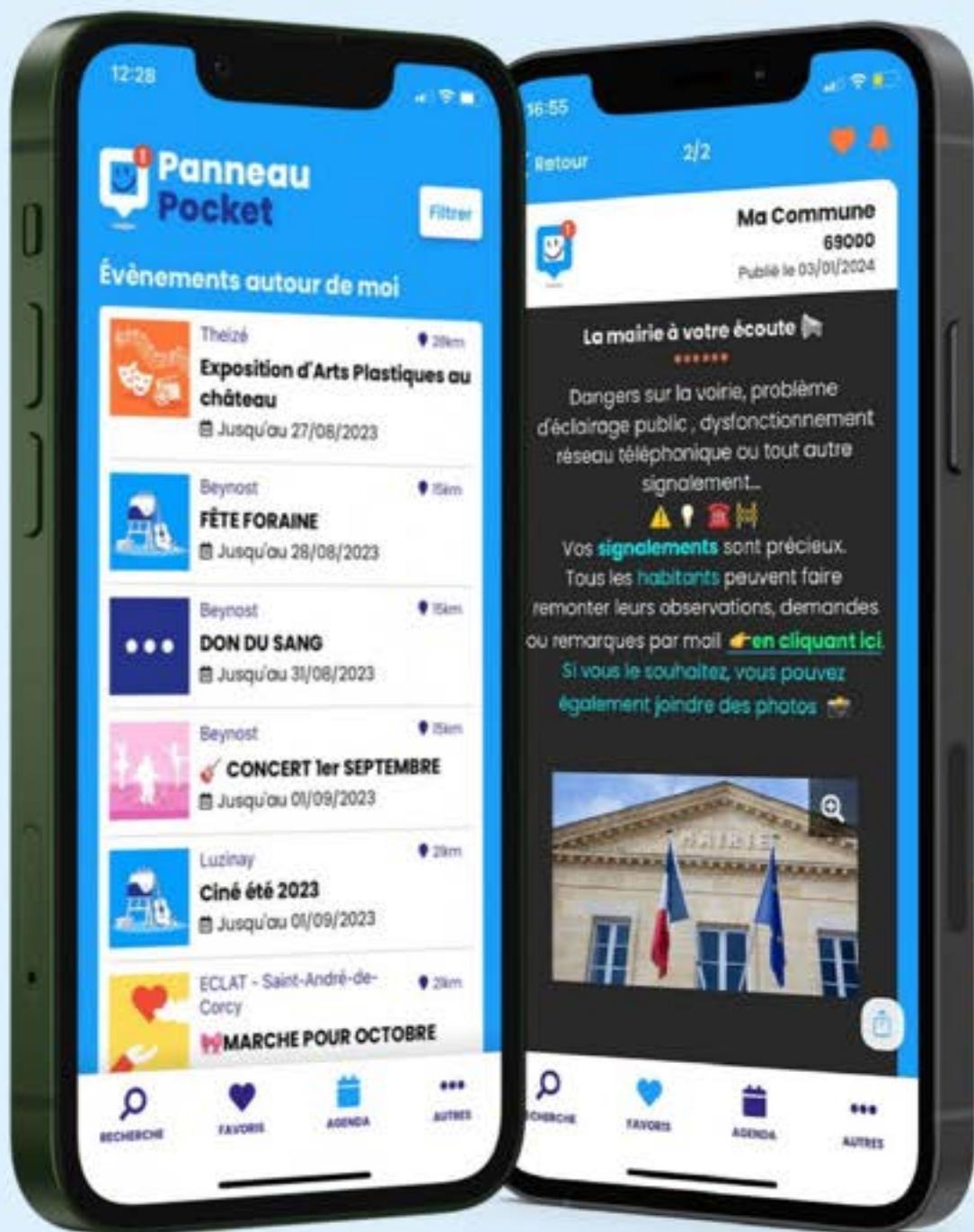
Comme tout le monde le sait aujourd'hui, le groupe Costantini a acquis la société Molaro depuis environ 2 ans. Le groupe de BTP luxembourgeois insiste pour continuer dans le même esprit familial que la société Molaro et entretenir les mêmes relations entre l'entreprise et notre commune.

C'est dans cet état d'esprit que les nouveaux dirigeants ont offert à la commune 250 gobelets qui serviront pour les prochaines manifestations.

Un grand merci à  
**MOLARO & COSTANTINI !!**



## Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



**100%**  
**GRATUIT &  
ANONYME**

**0%**  
**PUBLICITÉ**



- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3** Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le ❤️

# FÊTE DES VOISINS



On ne les arrête plus !

Une nouvelle fois, nous avons partagé un beau de moment de convivialité et de bonne humeur avec quelques habitants de la rue Saint Clair qui ont organisé leur traditionnelle fête des voisins.

Merci beaucoup.

Surtout ne changez rien et à l'année prochaine !

# MICRO CRÈCHE « CHENILLES ET PAPILLONS »



« Chenilles et Papillons » est une Société À Responsabilité Limitée en activité depuis Janvier 2015. Son siège social se situe au 8 rue du Somp 57970 Yutz. Elle est spécialisée dans l'accueil du jeune enfant et dispose de trois établissements de type micro-crèche dont l'un se trouve au siège social, le second au 1A rues des Roses 57940 Metzervisse et le troisième au 41 Lotissement « Le Château » 57920 Hombourg-Budange.

Tout a commencé lorsque Mme Hermès, diplômée Educatrice de Jeunes Enfants depuis deux ans (et titulaire d'un diplôme Universitaire de Management de Structures d'Accueil de la Petite enfance en 2023) et travaillant comme adjointe dans un multi-accueil de 50 places, a eu l'idée de créer sa propre micro-crèche pour les familles qui ne trouvent pas de mode d'accueil pour leur enfant.

C'est ainsi que la première micro-crèche « Chenilles et Papillons » est née en 2015. En 2016, la micro-crèche « Chenilles et Papillons » de Metzervisse a ouvert ses portes et nous voilà aujourd'hui en 2024 pour l'ouverture de celle de Hombourg-Budange.

C'est une structure d'accueil collectif destinée aux enfants âgés de deux mois à six ans privilégiant ceux qui ne sont pas scolarisés. C'est un mode de garde à mi-chemin entre une crèche collective et une assistante maternelle, où douze enfants au maximum sont accueillis de manière individualisée dans un environnement familial, convivial et chaleureux. Les professionnels de la petite enfance accueillent les enfants dans un environnement permettant une sécurité physique et affective respectant les besoins de chaque enfant et leur rythme de vie. Ils veillent à permettre progressivement une autonomie suffisante, pour vivre au mieux la vie en collectivité.

La micro-crèche est un lieu d'éveil, de curiosité et de stimulation qui a pour but d'aider l'enfant à s'épanouir et ainsi lui permettre un développement harmonieux sur les plans physique, affectif et intellectuel. De ce fait, elle répond aux besoins spécifiques des enfants : besoin de sécurité, d'espace, d'autonomie et de socialisation.

Les principes d'éducation que nous souhaitons mettre en place sont inspirés de la méthode Montessori sans toutefois s'y affilier complètement. Ainsi, nous voulons favoriser l'autonomie et la curiosité des enfants en créant un espace propice aux apprentissages et à la détente. Nous avons fait le choix de mettre en avant quatre axes qui nous semblent essentiels de développer auprès des enfants : l'accueil personnalisé, les besoins de l'enfant, la socialisation et la découverte du monde. Ainsi, notre projet pédagogique se fonde sur quatre objectifs fondamentaux :

- Permettre à tous les enfants de s'épanouir pleinement, naturellement et librement, tout en étant entouré affectivement ;
- Permettre aux enfants d'acquérir un bon développement de leur propre personnalité et une bonne confiance en soi ;
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie
- Apprendre à vivre ensemble dans la diversité : petits, grands et porteurs de handicaps

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 (ouverture le 09/09/2024)

Nos Coordonnées sont les suivantes :

[mc.chenillesetpapillons@gmail.com](mailto:mc.chenillesetpapillons@gmail.com)

06.95.50.54.95

# TRAVAUX

L'année 2024 s'achève, les travaux dans la salle des fêtes également. Après la réfection des toilettes, des sols, des cuisines restait le plafond. C'est chose faite depuis cet été.

Durant les mois de juillet août, l'entreprise « Lor'n Plâtrerie » de Richemont s'est chargée de réaliser un nouveau plafond suspendu pour un montant de 21 285,00 euros HT subventionné par la «Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux » à hauteur de 5 840,00 euros.

Un nouvel éclairage 100 % leds a été intégré pour un montant de 10 441,25 euros subventionné par la « Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux » à hauteur de 3 654,00 euros.



La commune a également effectué des travaux sur la toiture de la mairie et des appartements communaux.

Avec le remplacement des grandes verrières qui n'étaient pas très pratiques et plus très étanches par des fenêtres de toit électriques équipées de rideaux occultants.

L'opération a été confiée à la société BOCQUI et Fils pour un montant de 57 042,50 euros TTC subventionnée à hauteur de 12 000 euros par le Département de la Moselle dans le cadre du dispositif « Ambition Moselle ».

Suite aux infiltrations d'eau dues aux fuites des verrières, la salle au-dessus de la mairie s'est vue offrir un nouveau sol. Travaux effectués par l'entreprise PPM ESPACE REVÊTEMENTS de Fameck entièrement pris en charge par l'assurance.

Les prochains gros travaux dans la commune sont à l'étude et notamment le projet de réseau de chaleur biomasse qui prend forme. Ce réseau permettra de chauffer la mairie, les appartements attenants ainsi que la salle des fêtes.

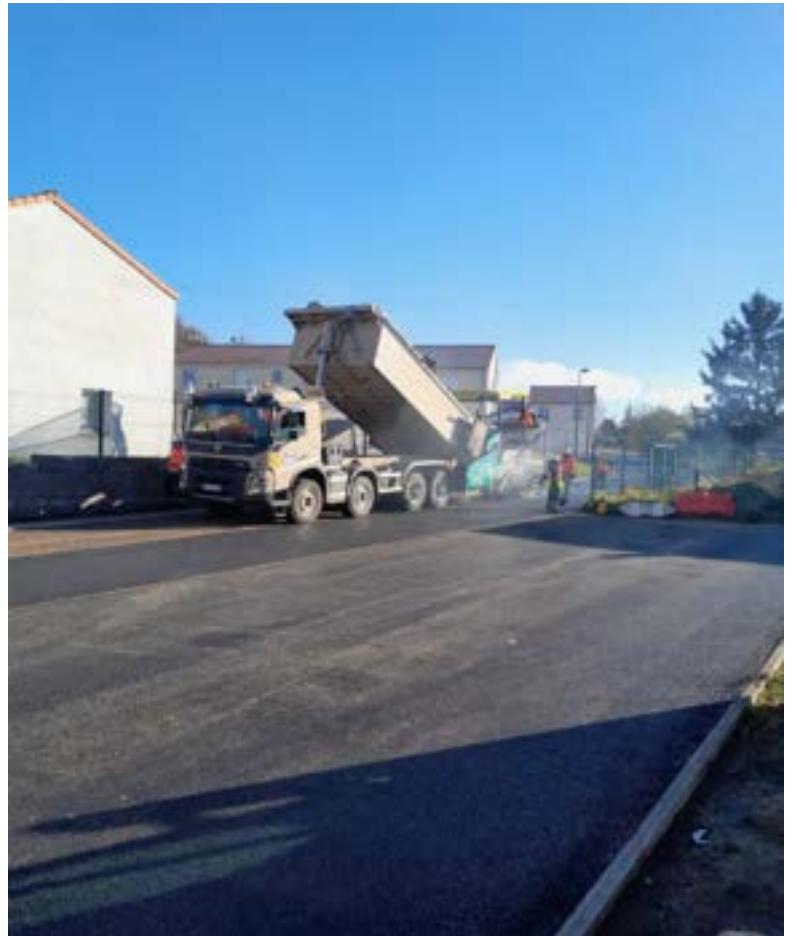
## **Voiries « Rue Saint Clair »**

Tout arrive à point à qui sait attendre.....

Ce ne sont pas les riverains de la rue saint clair qui diront le contraire.

Blue Aménagement, promoteur du lotissement , qui vient enfin d'achever les travaux d'enrobés, devrait, dans un avenir proche, rétrocéder la voirie à la commune.

Ainsi, les routes et les espaces verts seront transférés dans le domaine communal et automatiquement leur entretien incombera à la mairie.



## **Aire de stockage à Budange**

Afin de permettre aux habitants des « étangs » de gérer individuellement leurs déchets, une aire de stockage pour leurs bacs à ordures ménagères a été réalisée. Ils étaient les seuls à ne pas avoir de bac individuel et ils devaient encore déposer leurs déchets ménagers dans de gros bacs collectifs qui étaient levés toutes les semaines, engendrant un coût important. De cette manière ils pourront, comme chaque foyer de la commune, bénéficier du principe de la levée incitative. Le terrain a été acquis par la commune auprès de Monsieur MATHIEU Albert pour la somme de 500 euros et le coût de réalisation et d'aménagement a été pris en charge par la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan. C'est l'entreprise Jo Paysage de Kédange-sur-Canner qui a réalisé ces travaux.



# CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Cette date est passée au fil du temps d'une simple commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 à un puissant symbole de mémoire et de cohésion nationale en devenant une cérémonie d'hommage à tous les morts tombés pour la France.

Cette année encore, la municipalité, appuyée par la section Union Nationale des Combattants de Kédange-sur-Canner ainsi que les pompiers et jeunes sapeurs pompiers de l'unité opérationnelle du Val de Canner a mis à l'honneur toutes ces femmes et ces hommes morts pour notre liberté.

Après lecture des différents discours par Monsieur le secrétaire de l'UNC de Kédange-sur-Canner et Monsieur le Maire, dépôt de gerbes par l'UNC et la municipalité, Monsieur le Maire a invité tous les personnes présentes à venir partager le verre de l'amitié à la mairie.

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine avec le même dispositif.



# REPAS DES AINÉS

Le dimanche 17 novembre dernier, Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal ont accueilli les aîné(e)s de la commune afin de leur rendre hommage au cours du traditionnel repas de fin d'année.

Cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur et dans une ambiance festive.

Ont été mis à l'honneur Madame Virginie VEIDIG, doyenne du village et Monsieur Jean René KLEINE, doyen des convives présents.

En début d'après-midi, Madame la députée, Isabelle RAUCH, nous a fait l'honneur de sa visite et s'est entretenue avec les personnes présentes.

Tous les ans, la municipalité fait son maximum pour vous faire profiter de bons moments et nous espérons vous revoir nombreuses et nombreux l'année prochaine.

Prenez bien soin de vous et très belle année 2025.



# ASSOCIATIONS

## LIBERTY RUN & BIKE : UNE ASSOCIATION SPORTIVE POUR TOUTES ET TOUS !

L'association **Liberty Run & Bike** menée par notre **Président et coach Alphonse VALENTE**, basée à Hombourg-Budange, est depuis le 31 juillet 2024 officiellement active ! Ainsi depuis le 01 septembre 2024 vous pouvez venir découvrir ou vous perfectionner dans les 3 activités sportives suivantes : course à pied, marche et vélo ! **Mais quesaco Liberty Run & Bike ?** C'est une association sportive où, comme son nom l'indique, vous êtes libre. Que vous soyez **débutants** ou **confirmés** chacun(e) trouve sa place parmi nous dans une ambiance conviviale et motivante. Au niveau des séances, c'est Alphonse qui mène la danse. Au programme des entraînements (parfois décentralisées) de **course à pied** (entraînement, fractionné, changement d'allure, conseils sur les étirements, sur l'alimentation, plan d'entraînement personnalisé par rapport à un objectif précis,...), des **marches** et des sorties en **vélo** pour les amateurs d'aventures sur deux roues mais pas que...En effet, il nous tient à cœur de partager des moments moins transpirants en organisant des week-ends et des sorties sans pour autant perdre de vue ses baskets.

Nous comptons actuellement 77 adhérents dont 15 mineurs !

Nos rendez-vous hebdomadaires :

- **Section course à pied :**
  - **Mercredi soir - 18h30** (*en période hivernale en zone éclairée*)
  - **Dimanche matin - 9h30**  
*Parcours de santé, Kédange-sur-Canner*
- **Section vélo :**
  - **Samedi après-midi - 14h00 (13h30 en période hivernale)**  
*Salle des fêtes, Hombourg-Budange*
- **Section marche :**
  - **Mercredi soir - 18h30** (*en période hivernale en zone éclairée*)
  - **Dimanche matin - 9h30**  
*Parcours de santé, Kédange-sur-Canner*

Nos évènements :

**SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2024 :**

Marche nature et patrimoine (1,2 km à 5 km)

*Hombourg-Budange*

**DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2024 :**

Course nature et patrimoine "LIBERTY FUN 515" (5-10-15 km)

*Hombourg-Budange*

## Qu'avons-nous fait depuis le 31 juillet ? Et bien beaucoup de choses...

Tout d'abord nous avons débuté cette rentrée par notre présence le 21 septembre au Château d'Hombourg-Budange lors des journées du patrimoine. Au programme, des animations effectuées par nos adhérents lors d'ateliers sportifs pour petits et grands : tir à l'arc, tyrolienne, tir à la carabine, réseaux à enjamber et ramper.

Pour finir en beauté le tir à la corde inter-villages où la commune de Metzervisse a remporté la victoire ! Ce fût une journée très chouette appréciée de tous, sous les derniers rayons du soleil avant le début de l'Automne.



Pour la deuxième année consécutive, en relation avec les enseignants EPS, notre association s'est vu proposer d'encadrer le cross des classes de 5<sup>ème</sup> du collège de Kédange-sur-Canner ce 16 octobre 2024 au Moulin de Buding. Ainsi, nos 181 collégiens ont pu effectuer une boucle de 1 500m avec, toujours fidèles au poste, nos bénévoles pour l'organisation (préparation des circuits, jalonneurs, chronométrage, classements, animation...)



### Un bonbon ou un s(p)ort

Le 30 octobre 2024 s'est déroulé un entraînement spécial **Halloween** décentralisé au Château d'Hombourg-Budange. Membres et non-membres de l'association Liberty Run & Bike (amis, enfants, familles) étaient nombreux à être présents, vous étiez une soixantaine. Certains d'entre vous sont arrivés dans leurs costumes les plus effrayants, prêts à jouer le jeu de la terreur !

Au programme : marche, course à pied , jus de pomme chaud pour se réchauffer, et un demi-tour du lac ! La soirée s'est terminée autour d'un pot convivial dans l'ancienne écurie où les friandises étaient au rendez-vous ! Un grand merci à **Monsieur le Comte Arthur de Mortemart** de nous avoir accueillis dans le Château d'Hombourg-Budange pour cet entraînement nocturne apprécié par toutes et tous, petits et grands !



## Encore un grand moment, la grande photo de classe !

Ce 3 novembre 2024 au petit matin, les adhérents de notre association **Liberty Run & Bike** ont partagé un super moment d'entraînement avec comme toujours le sourire aux lèvres !

Toujours dans un esprit fun, ils n'ont pas manqué de porter de la couleur afin de mettre en avant notre banderole pour la « LIBERTY FUN 515 ».

Notre course nature et patrimoine a eu lieu le dimanche 15 décembre 2024 à Hombourg-Budange !



... et ce n'est pas prêt de s'arrêter !

- **Week-end du Téléthon le vendredi 29 novembre 2024**

Afin d'apporter notre contribution au téléthon 2024, notre association a participé aux 24 heures de course à pied ou marche à Guénange et aux 24 heures de natation à Bouzonville.

- **Samedi 14 décembre 2024**

Nous avons organisé avec la commune une marche au château de Hombourg-Budange

La marche s'est déroulée de 14h00 à 17h00 sur 3 circuits : 1 200 m (Le château), 2 500 m (Château et Lac), 5 000 m (Le circuit de la LF 515).

Les familles ont été conviées (dont les enfants en bas âge), les chiens étaient les bienvenus.

Notre marche était gratuite, sans inscription !

- **Dimanche 15 décembre 2024 - Course Nature et Patrimoine – 1<sup>ère</sup> édition !**

Le 15 décembre 2024, une expérience sportive unique vous attendait pour la toute première édition de la « **LIBERTY FUN 515** » !

Au programme, un parcours au cœur de la nature, du patrimoine local et beaucoup de fun avec des distances accessibles à tous. Nous avons proposé un départ unique à 10h00 au pied du château de Hombourg-Budange où lors du parcours, les coureurs ont choisi la distance de 5, 10 ou 15 km. La « **LIBERTY FUN 515** » a alterné tous types de terrains mi-route, mi-trail, pistes et chemins forestiers, routes, prairies tout en traversant des sites de notre patrimoine de la vallée de la Canner. Le challenge a été relevé dans une ambiance conviviale.

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers tous nos adhérents qui nous ont soutenus depuis le début alors que notre association n'était pas encore officiellement créée. C'est votre présence qui rend tout cela possible !

Un immense merci également à nos partenaires, entreprises et commerçants locaux, ainsi qu'à Monsieur le Comte Arthur de Mortemart, aux élus de Hombourg-Budange, de Kédangesur-Canner, de Klang, de Metzervisse, à la CCAM, et bien d'autres encore pour leur confiance et leur soutien.

Grâce à vous tous, notre association grandit de jour en jour !

Envie de faire partie de l'aventure toute l'année ? **Rejoignez notre association et intégrez une communauté active et passionnée !**

Nous vous souhaitons une **magnifique année 2025**, placée sous le signe **du bonheur, de la santé, du sport et de la LIBERTÉ !**

#### ASSOCIATION LIBERTY RUN & BIKE

Adhésion pour une ou plusieurs sections :  
30 € par adulte - 10 € par mineur  
Renseignements : [associationlibertyrunandbikehb@gmail.com](mailto:associationlibertyrunandbikehb@gmail.com)  
06 81 94 94 88  
Inscriptions :  
<https://www.payasso.fr/libertyrunandbikehb/payement>

Nous suivre :

  Liberty Run & Bike Hombourg-Budange



#### LIBERTY FUN 515

Inscription marche du 14/12/24 : Gratuite  
Course LF 515 du 15/12/24 : 10 €  
Renseignements : [libertyfun515@gmail.com](mailto:libertyfun515@gmail.com)  
Inscriptions :  
<https://www.payasso.fr/libertyfun515/payement>

Nous suivre :

  liberty fun 515



*VALENTE Alphonse, président*

*WAGNER JOYE Katerine, secrétaire et pôle communication*

# ASSOCIATION 3ème ÂGE ET AMITIÉ

En 2024, notre association compte 33 adhérents issus principalement de la commune mais également de Klang, Kédange-sur-Canner, Kemplich, Schell et Veckring.

Chaque premier et troisième jeudi du mois de 14h à 18h, nous nous retrouvons dans la salle des fêtes pour un petit café « klatsch » jeux de société, échanges d'idées, le tout dans la bonne humeur.

Le 5 décembre, un repas de fin d'année nous a réunis au « Restaurant de la Canner » à Kédange-sur-Canner, suivi par un goûter de Noël dans une ambiance conviviale.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

La Présidente, Maria KLEINE



## ANNIVERSAIRE VEIDIG VIRGINIE



Le 20 septembre dernier, à l'issue de la réunion du Conseil Municipal, l'équipe municipale a tenu à rendre hommage à sa doyenne qui a fêté ses 90 printemps. Gâteau et petites bulles ont été très appréciés.

# L'ÉCHIQUIER DE LA FORÊT



**Du Vème siècle en Inde au XXIème siècle à Hombourg-Budange**

## **La légende de Sissa**

Ce brahmane, conseiller du roi Bathait, serait l'inventeur du Chaturanga, un jeu créé pour distraire le souverain du royaume du Bengale; le roi, très satisfait de ce nouveau jeu, veut récompenser Sissa et dit : "demande moi ce que tu veux et je te le donnerai". Sissa répondit en souriant : "donne moi 1 grain de riz sur la 1ère case du jeu, 2 grains de riz sur la 2ème case, puis 4, puis 8, puis 16, 32, 64, 128 ..... jusqu'à la 64ème case du jeu".



Le roi surpris par une demande aussi modeste ne tint jamais sa promesse puisque le nombre de grains de riz à fournir était de 18 446 744 073 709 551 615 !!! Si 1 grain de riz pèse 1g, alors cela correspond en arrondissant à 18 446 milliards de tonnes (la production mondiale annuelle de riz est proche de 800 millions de tonnes).

Le jeu d'échecs semble être un descendant du Chaturanga, amélioré par les Persans avant son arrivée en Europe.

## **La Bataille intelligence humaine vs Intelligence artificielle**

En octobre 2024, la chaîne Arte a diffusé un excellent biopic consacré à Gary Kasparov et la série "Rematch" en 6 épisodes qui montre la confrontation entre le champion du monde d'échecs et Deep Blue, le supercalculateur de la société américaine IBM en 1996 puis 1997 (la revanche). Le 1er match (en 6 parties) en février 1996 : Kasparov a dominé Deep Blue 4 à 2. Le 2ème match (6 parties) en mai 1997 : l'énorme ordinateur Deeper Blue l'emporte 3,5 à 2,5 et les responsables d'IBM jubilent, Gary Kasparov est dépité par son échec face à la "machine". **Gary Kasparov** (né en 1963 à Bakou en Azerbaïdjan) a été champion du monde d'échecs de 1985 à 2000, sous la bannière soviétique, puis russe.

Gagnant de très nombreux tournois internationaux, parfois richement dotés.

Son engagement politique contre Vladimir Poutine l'a amené à s'exiler...Il a obtenu la nationalité croate et vit à New-York depuis 2013.



L'échiquier de la forêt est basé à Hombourg-Budange depuis 2009 et pour la saison 2024/2025, il compte 15 licenciés A et 4 licenciés B, et parmi les 19 licenciés, on compte 18 masculins, 1 seule féminine, 1 seul jeune (12 ans) pour une moyenne d'âge de 56 ans; les licenciés A peuvent faire partie de l'équipe engagée en championnat de France niveau Nationale IV dans un groupe de 8 équipes mosellanes ou en Coupe de France; les licenciés B (et les licenciés A) participent de façon individuelle aux tournois de parties "rapides" organisés par les clubs, comme "la Fête des Échecs" organisée à Hombourg-Budange dans la salle des fêtes le Samedi 20 avril 2024. Le tournoi a rassemblé 50 participants de toutes catégories d'âge.

Par exemple, la catégorie "sénior plus" dans laquelle un Hombourgeois (Alain Becq) a été récompensé par une coupe.



Sur cette photo, voici l'ensemble des lauréats (ou presque), récompensés par une coupe ou un trophée (26 en tout) en fin de tournoi.

Quelques exemples du classement général:

1. Dillenschneider Ernesto (Metz Benko)
  2. Carrillo Jérémy (Forbach)
  3. Doucet Melvin (Thionville)
- 1ère féminine: Nicolas Nathacha (Garche)  
1ère vétérane: Racine Eliane (Tressange-93 ans)  
1er senior: Laufer Thierry (Creutzwald)  
1er poussin: Delanne Léo (Thionville-7ans)

Le club remercie la municipalité pour le prêt de la belle salle des fêtes et pour sa participation aux récompenses du tournoi.

La date retenue pour **l'édition 2025**, ce sera le **samedi 26 avril**.

Les licenciés se retrouvent les vendredis soirs (20h15-23h30) au local des associations (près du lotissement Saint Clair et du citystade) pour faire des parties d'entraînement et préparer les compétitions. Si la plupart des joueurs utilisent les écrans et l'informatique en privé, au club on préfère un vrai jeu, le contact avec les pièces en bois, la convivialité. Toute personne intéressée par le jeu d'échecs, même débutante sera la bienvenue. La séance du mercredi pour les plus jeunes a été abandonnée en septembre dernier, faute de volontaires.

Contacts: André Muller (secrétaire) 06 74 87 74 08

Michel Bariani (président) bariani.michel@orange.fr

# AMICALE DES SAPEURPS POMPIERS DU VAL DE CANNER SAINTE BARBE



Notre commune a eu le plaisir d'accueillir la traditionnelle soirée de la Sainte Barbe, patronne des pompiers, organisée par l'unité opérationnelle du Val de Canner, fusion de trois communes, Kédange-sur-Canner, Klang et Hombourg-Budange.

L'unité opérationnelle compte aujourd'hui 25 sapeurs-pompiers volontaires et la relève semble déjà être assurée puisque pas moins de 14 jeunes (JSP) suivent les traces de leurs aînés.

Lors de la cérémonie d'ouverture, après les traditionnels discours de remerciements, certains membres de l'unité opérationnelle ont reçu une distinction en rapport aux années d'engagement au service des concitoyens.

Monsieur Didier DELEURME habitant de la commune s'est vu remettre la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon or récompensant ses 30 années de bons et loyaux services. Un diplôme lui a également été remis.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes ces femmes et tous ces hommes qui œuvrent au quotidien pour assister les gens dans le besoin et la détresse.

Heureusement que l'on peut encore compter sur nos anges gardiens, c'est tellement plus rassurant de se sentir protégé et de savoir que quelqu'un veille sur nous.



# UNE BELLE SAISON AU CHÂTEAU DE HOMBOURG-BUDANGE

Pour la deuxième année consécutive, le château a ouvert ses portes pour les journées du patrimoine, pour la nuit des châteaux, pour une visite d'une classe d'élèves du collège de Kédange-sur-Canner et pour des visites privées.

Lors des journées du patrimoine, les 21 et 22 septembre dernier, plus de 800 personnes ont pu profiter des visites extérieures du château, d'un marché des artisans et d'activités récréatives et sportives réalisées conjointement avec les associations sportives Liberty Run & Bike et les Arts Hombourgeois.

Lors de la nuit des châteaux, les 18 et le 19 octobre dernier, le château a brillé de mille feux pour accueillir un public toujours plus nombreux, plus de 300 personnes sur les deux événements. Ces deux soirées ont été organisées autour de visites contées par Kevin Goeuriot, professeur d'histoire, écrivain et conteur hors pair, mais également par nos guides bénévoles Valérie et Raoul, accompagnés du duo de musiciens baroques, les « Melistrel ».



Malgré le froid et la pluie, le public est resté enthousiaste, partageant son attachement au château. Nous voudrions remercier tous les visiteurs et publics qui nous soutiennent, nous encouragent depuis la réouverture du château, prouvant que notre engagement n'est pas vain et démontrant l'importance de la sauvegarde du patrimoine local.

Nous en profitons également pour saluer tout particulièrement nos chers bénévoles, fidèles parmi les fidèles, qui veillent à garantir des moments magiques à nos événements grâce à leur énergie et leur disponibilité.

Si vous êtes prêts à vous engager dans une expérience unique à nos côtés, amis du château, n'hésitez pas à nous contacter par mail à [contact@chateaudehombourg.fr](mailto:contact@chateaudehombourg.fr) ou sur Facebook sur la page du château de Hombourg-Budange.

Préparez vos agendas car d'autres événements vous attendent lors de l'année 2025 avec les moments phares de la saison : journées du patrimoine, nuit des châteaux, visites privées, ainsi qu'une reconstitution historique et une marche des châteaux.

L'Association des Amis du Château de Hombourg-Budange



# BIENVENUE À SAINT-NICOLAS

Le samedi 14 décembre, après une marche quelque peu mouvementée mais toutefois amusante à cause du sens de l'orientation extrêmement perturbé de la meneuse de la troupe, parents et enfants sont arrivés sains et saufs à la salle des fêtes.

Après avoir repris son souffle, tout ce petit monde a pu accueillir Saint-Nicolas en lui chantant « joyeux anniversaire ». Et oui plus de 1770 ans se fêtent. Ce jour-là, le patron des écoliers n'était pas accompagné de son fidèle compagnon « père fouettard » car tous les enfants ont été très sages.

Après avoir reçu leur petit cadeau, enfants et parents ont pu partager le verre de l'amitié.

Merci aux mamans de nous avoir gâtés avec les spritz et les gâteaux.

Merci à Alphonse Valente et à son association de nous avoir inclus dans leurs festivités du samedi.

Très belle année 2025 à vous toutes et tous !



# LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

## Pourquoi est-il interdit de brûler ses déchets verts ?

Le brûlage des déchets verts à l'air libre génère nombre de **nuisances et dangers** : fumée, risques d'incendie, odeurs, pollution atmosphérique et troubles du voisinage.

### Ce qui est permis :

Quand il n'existe pas de solution de valorisation, à la marge et sous certaines conditions, les brûlages suivants sont possibles pour :

- **les exploitants agricoles** (cas limitatifs liés à l'entretien ou renouvellement des arbres fruitiers, vignes, élagage des haies) ;
- **les propriétaires forestiers** (brûlage des rémanents forestiers).

Ces brûlages sont autorisés sous réserve du respect des réglementations en vigueur (code forestier, code rural, règlement lié à la politique agricole commune...) et des conditions de brûlage énoncées dans l'arrêté préfectoral (arrêté DDT/SABE/NPN-n° 48 en date du 22 juillet 2016).

Certaines pratiques culturelles et festives sont permises après autorisation du maire (feux de Saint-Jean, feux de camp...).

Il est interdit de brûler à l'air libre les déchets verts, produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises.

Allumer un feu à moins de 200 mètres des forêts est également interdit.

Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de **450 €** (article 131-13 du code pénal).



# Comment cette pratique peut-elle être toxique pour la santé et néfaste pour l'environnement ?



Le brûlage des végétaux à l'air libre est source d'émissions importantes de substances polluantes, de particules telles que les hydrocarbures aromatiques polycycliques et de gaz tel que le benzène.

La combustion de la biomasse peut représenter localement et, selon la saison, une source prépondérante de pollution. L'exposition chronique aux particules, même à des concentrations modérées, a un impact sanitaire y compris hors des épisodes de pollution.

Le brûlage des déchets verts émet quantité de résidus (imbrûlés) surtout si les végétaux sont humides. La sensibilité du milieu à la pollution de l'air (fond de vallée...), la dynamique thermique de l'air (l'air froid, plus dense reste près du sol) et la combinaison de différents combustibles sont des facteurs aggravants des nuisances de ces feux.

# ETAT CIVIL 2024

## Naissances



Mélyne HAMEL  
20/11/2024 à Thionville



Une petite fille, née le  
20/07/2024 à Thionville



## Ils nous ont quittés...

GORSE Olivier, le 08 avril 2024 (47 ans)  
QUENETTE épouse DUCROT Sylviane, le 17 juin 2024 (62 ans)

## Ils se sont unis



Sandra SZEZCPANSKI  
et Mathieu MOSSE  
le 8 juin 2024





Johane GROSJEAN et  
Florent CONRAUX  
le 29 juin 2024



Eloyse VIAL et Nicolas TRUNFIO  
Le 10 août 2024



Maya KASINSKI et Guillaume RIEHL  
le 24 août 2024

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux

# URBANISME

**Vous souhaitez réaliser des travaux chez vous ?  
Vous ne savez pas si vous avez besoin d'une autorisation ?  
Renseignez vous auprès de votre mairie.**

**Notre commune se situant en site naturel inscrit (Vallée de la Canner)  
ET dans le périmètre d'un bâtiment historique (Château), la plupart des  
travaux sont soumis à autorisation avant d'être entrepris  
(voir illustration ci-contre)**

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est consultable sur le site de la commune:  
«[hombourg-budange.fr](http://hombourg-budange.fr)» (la mairie → droits et démarches → urbanisme → PLU)

Pour savoir quel formulaire utiliser, vous pouvez :

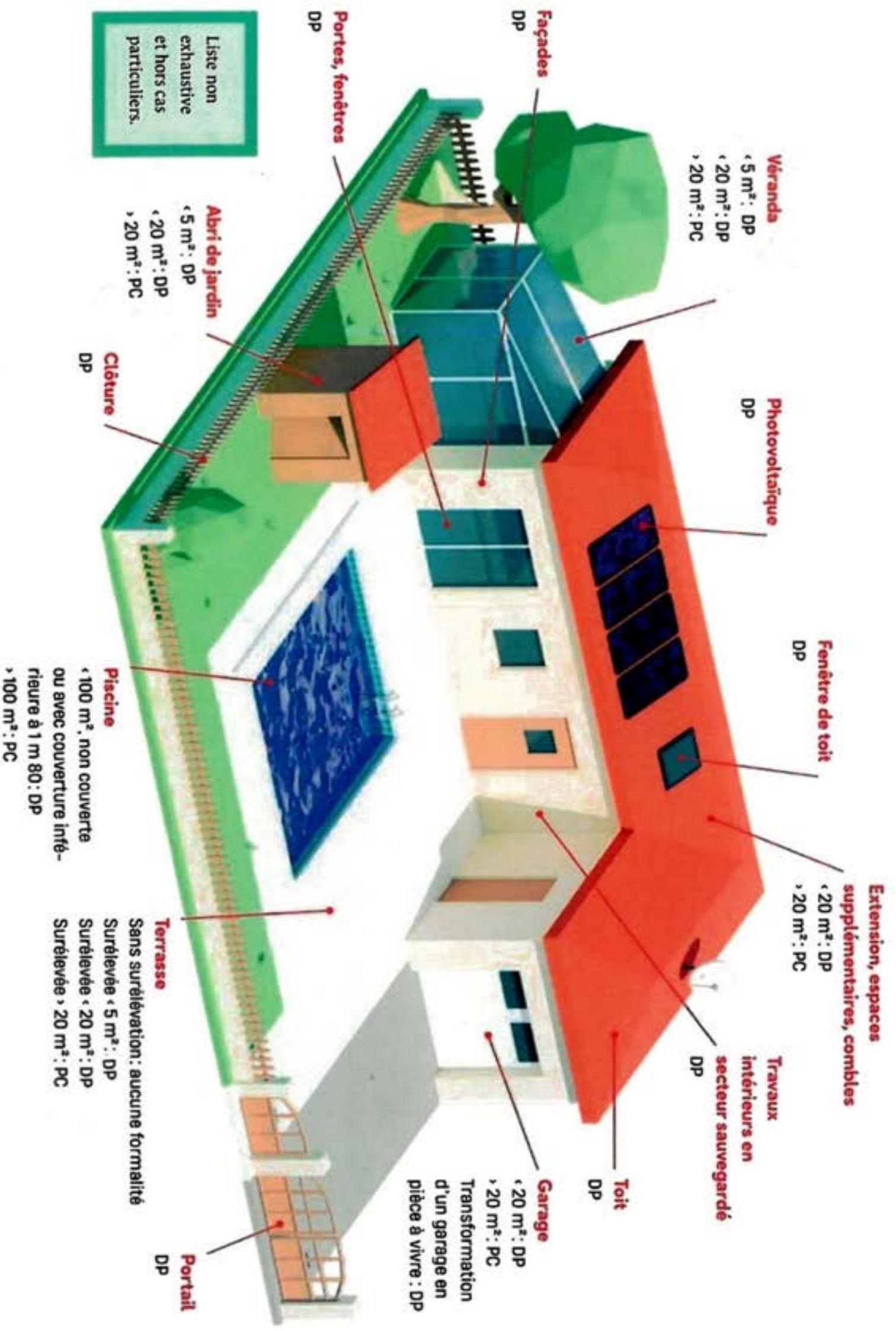
- contacter la mairie ([mairie-hombourgbudange@orange.fr](mailto:mairie-hombourgbudange@orange.fr) – 03 82 83 50 14 - permanence le mardi de 14h30 à 18h30 et le jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30 ou sur rendez-vous - 1 rue de la fontaine 57920 HOMBURG-BUDANGE).
- contacter le service SIAU (Service d'Instruction des Autorisations d'Urbanisme) ([siau@cc-ce.com](mailto:siau@cc-ce.com), 03 82 82 59 26, permanence le mardi et jeudi de 8h45 à 11h45 - 5 rue Saint-Exupéry 57570 CATTENOM).
- consulter le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez effectuer vos demandes en ligne en vous rendant sur le site internet : [www.geopermis.fr](http://www.geopermis.fr) pour les demandes d'urbanisme suivantes :

- Certificat d'urbanisme
- Déclaration préalable
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Permis de démolir

Simple et sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes et limite les déplacements.

**Si vous n'avez pas d'autorisation pour vos travaux,  
l'attestation de non-contestation de la conformité des  
travaux ne pourra vous être fournie  
et retardera votre vente.**



Liste non exhaustive et hors cas particuliers.

# NUMÉROS UTILES

## Les dépannages

-EDF Dépannage électricité:	09 72 67 50 57
-Engie Dépannage gaz :	09 72 67 50 57
-GRDF Urgence sécurité gaz :	0800 473 333
-SIDEET:	03 82 83 51 81
-ORANGE Dépannage:	3900
-SFR urgence et dépannage:	1023
-Bouygues télécom:	1064
-Free:	3244



## Les urgences

- Sapeurs Pompiers: **18**
- SAMU: **15**
- Urgences: **112**
- Police secours: **17**
- Centre antipoison: **03 83 22 50 50**



## Numéros divers:

Hôpital Bel Air (Thionville):	03 82 55 82 55
Hôpital de Mercy (Ars-Laquenexy):	03 87 55 31 31
Hôpital Legouest (Metz):	03 87 56 47 22
Médigarde:	0 820 332 020



Allo enfance maltraitée:	119
Violences conjugales:	3919
SOS viols:	0800 05 95 95
SOS Amitié:	03 87 63 63 63
Cancer Info Service:	0805 123 124
Tabac Info Service:	3989
Sida Infos Service:	0 800 840 800
Alcooliques Anonymes:	09 69 394 020
Ecoute Alcool:	09 80 980 930
Ecoute Cannabis:	09 80 980 940
Don du sang:	03 83 44 62 62
Croix Rouge Ecoute:	0 800 858 858
Renseignements Administratifs:	3939
Météo France:	3250



# UN GRAND MERCI A NOS SOUTIENS

LE CŒUR  
À L'OUVRAGE



**COSTANTINI**

1A, Route de Kédange  
57920 HOMBURG-BUDANGE

LE CŒUR  
À L'OUVRAGE



**MOLARO**

1A, Route de Kédange  
57920 HOMBURG-BUDANGE

[www.costantini.eu](http://www.costantini.eu)

[www.costantini.eu](http://www.costantini.eu)

**Micro  
crèches**

**Chenilles et Papillons**



**Marbrerie SOMMEN**

Marbrerie funéraire - Gravures - Caveaux - Taille de pierre



Zone artisanale,  
57920 HOMBURG-BUDANGE

mail : [jeancharles-sommen@hotmail.fr](mailto:jeancharles-sommen@hotmail.fr)

site web : [www.marbrerie-sommen.fr](http://www.marbrerie-sommen.fr)

Tél. bureau 03 82 83 51 29

Télécopie 03 82 83 90 71

*el'Hair*  
Salon

54 bis Rue Principale  
57920 Hombourg Budange

03 82 83 53 25



**Mairie Hombourg-Budange 1 rue de la fontaine 57920 HOMBOURG-BUDANGE**

**03 82 83 50 14 – [mairie-hombourgbudange@orange.fr](mailto:mairie-hombourgbudange@orange.fr)**

**Ouverture au public: [Mardi et jeudi de 14h30 à 18h30- Jeudi de 9h à 12h](#)**

**Rédacteurs:**

**Didier HILBERT, Laurence HITZ, Julia HERMES, Christine HUTTIN,  
Valérie IRENE, Maria KLEINE, André MULLER,  
Franck MULLER, Alphonse VALENTE.**